

Communiqué de presse

**Protection de l'enfance : dépasser le sensationnel**

France 5 proposait ce mardi soir une émission sur le thème « Enfants en souffrance... La honte ! ». Comme bien trop souvent dans les médias, le reportage avait pour seul angle d'attaque le sensationnalisme.

Or, ce reportage aurait pu être une opportunité pour évoquer un sujet dont les médias parlent peu ou seulement lors d'affaires dramatiques concernant des morts d'enfants. Il aurait pu faire œuvre utile pour démontrer que la protection de l'enfance recouvre des réalités et des histoires de vie douloureuses, qu'elle n'est pas sans risques, qu'elle implique des responsabilités, qu'elle exige une rigueur professionnelle de tous les instants.

Présenté sous un autre angle, le reportage aurait pu utilement inciter à la réflexion sur les dysfonctionnements, les insuffisances, voire les manquements que les acteurs de la protection de l'enfance ne peuvent nier et auxquels il importe impérativement de remédier.

Par honnêteté intellectuelle et pour être complet, **ce reportage aurait pu révéler que certaines histoires de vie bien mal commencées peuvent aussi connaître des dénouements heureux.**

Loin de contribuer à la réflexion, voire à l'autocritique, ce reportage ne peut que déclencher perplexité et colère d'un public averti. **La protection de l'enfance, comme tout autre métier dont la dimension humaine est primordiale, ne va pas de soi.** Aucun professionnel n'est à l'abri de drames, le risque zéro n'existant pas et surtout pas pour ces questions si complexes de protection de l'enfance. Certes cela n'excuse pas chaque drame. Mais il y a lieu de contredire une croyance de plus en plus répandue sur la légèreté, voire l'indifférence des professionnels impliqués dans la protection de l'enfance. Aucun d'entre eux ne se satisfait d'un échec, d'une erreur, de la mort d'un enfant.

Plus désolant, ce reportage jette le discrédit sur l'ensemble des professionnels, y compris ceux nombreux qui s'acquittent de leurs missions avec conscience et compétence. Les rares exemples positifs du reportage n'atténuent pas le sentiment d'exaspération que beaucoup partagent aujourd'hui se sentant salis, sonnés par ce déluge de critiques et d'amalgames pour ne pas dire de calomnies auxquelles aucune contradiction n'est jamais apportée. Ce reportage à charge dresse un tableau d'apocalypse, visant à montrer tout ce qui ne va pas, et seulement ce qui ne va pas.

**Le soupçon que fait peser la conclusion de l'émission quant à l'utilisation des « 8 milliards » d'euros consacrés à la protection de l'enfance, laissant croire à la gabegie, risque de causer du tort aux 275 000 enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.**

**Certes la protection de l'enfance est perfectible et il y a lieu de dénoncer les cas d'enfants que les institutions négligent ou ne protègent pas comme il faudrait. Mais de ces cas profondément regrettables, faut-il en faire une généralité ?**

**La CNAPE en appelle à la sérénité pour aborder un sujet aussi grave qui mérite une réflexion plus profonde, étayée, responsable, sans concession certes, mais constructive afin de poursuivre sur la voie de l'amélioration, de l'humanisation, de la réorganisation.** Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Nous devons nous attacher plus encore à mieux faire dans toute la mesure du possible. **Le sort de la protection de l'enfance ne peut se rejouer à chaque déballage médiatique et sensationnel.**